

# Mandat de prélèvement SEPA

Document à conserver



## Mode de paiement

Mode de paiement : *prélèvement automatique mensuel*

Transmission de vos documents : *électronique*

Créancier	Débiteur
<b>Nom du créancier :</b> MYLIGHT ENERGY <b>Adresse :</b> 1 rue Hippolyte Kahn 69100 Villeurbanne <b>Identifiant créancier SEPA :</b> FR57ZZZ86FAB0 <b>Référence unique de mandat :</b> (à compléter par le créancier)	<i>Vos coordonnées bancaires</i> <b>IBAN :</b>  <i>Vos coordonnées personnelles</i> <b>NOM :</b> <b>Prénom :</b> <b>Adresse :</b>  <b>Téléphone :</b> <b>Email :</b> <b>Type de prélèvement :</b> mensuel

En signant ce mandat, vous autorisez MYLIGHT ENERGY ou tout mandataire qu'elle désignerait, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de MYLIGHT ENERGY. Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits concernant le mandat ci-dessus sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le

Signature(s)